



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

ONG Réexamen de l'accréditation ICH-08 Rapport – Formulaire

RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

**DATE LIMITE : 15 FEVRIER 2019
POUR EXAMEN EN 2019**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. *Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.*

Promotion des Médecines Traditionnelles

A.1.b. *Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.*

PROMETRA International

A.1.c. *Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)*

NGO-90010

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : PROMETRA International

Adresse : Cité des Chercheurs, Bel-Air, Immeuble EVA, n°93, Dakar, BP: 6134
Dakar-Etoile.Dakar, SENEGAL

Numéro de
téléphone : (221) 33-832-28-50

Adresse
électronique : erick.gbodossou@gmail.com, prometra@prometra.org

Site Internet : www.prometra.org

Autres informations
pertinentes :

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) : M.

Nom de famille : GBODOSSOU

Prénom : ERICK

Institution/fonction : PRESIDENT

Adresse : Cité des Chercheurs, Bel-Air, Immeuble EVA, n°93, Dakar, BP: 6134
Dakar-Etoile.Dakar, SENEGAL

Numéro de
téléphone : (221) 33 832 28 50/ 33 834 02 15

Adresse électronique : erick.gbodossou@gmail.com

Autres informations
pertinentes :

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

- B.1.** *Décrivez la participation de votre organisation à l'effort de l'État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) (Article 13 et Directives opérationnelles (DO)154) en élaborant, par exemple, des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s'impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.*

Ne pas dépasser 250 mots

PROMETRA International qui dispose de 28 Représentations Nationales à travers le monde dont 20 en Afrique travaille depuis 4 décennies pour la réhabilitation des valeurs de civilisation africaines dont le P.C.I. Depuis 3 décennies, PROMETRA International organise chaque année La Séance de Divination Annuelle publique connue sous le nom de XOY. En marge du XOY, l'Organisation a eu à participer et à sponsoriser par la présence des guérisseurs traditionnels du CEMETRA aux séances de Ndeup Traditionnels dans les localités de Yoff et Rufisque (Sénégal).

Le Ndeup peut être défini comme une éthno-thérapie de groupe où par les biais de la danse, de la transe, du rythme, la Prêtresse Ndeupkatt transfère le mal du malade dans le corps d'un animal à sacrifier. Plusieurs activités sont menées avec les autorités compétentes pour la sauvegarde du P.C.I. Au Bénin par exemple, le Président de PROMETRA International sponsorise et co-préside avec le gouvernement les cérémonies officielles de la célébration de la Journée Nationale du Culte Vaudou du Bénin.

Au niveau de la Représentation de PROMETRA France, nous avons mis en place une équipe qui a été formée à l'utilisation de l'énergie cosmique pour apporter des soins à partir d'un P.C.I. appelé le "Corps à Vivre", et une technique appelée la T.T.T. (transe terpsichore thérapie). Nous avons initié PROMETRA France à la pratique spirituelle des sciences traditionnelles Africaines à travers l'installation d'un temple agréé par des prêtres Vaudou du Bénin.

- B.2.** *Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le PCI (DO 154).*

Ne pas dépasser 250 mots

Chacune de nos Représentations Nationales sont reconnues dans leurs pays respectifs et travaillent en parfaite collaboration avec les Ministères compétents. Elles apportent des contributions dans le recensement des héritiers et pratiquants des P.C.I. dans leurs pays. Comme ils ont une relations de partenariat basée sur la confiance réciproque et le respect mutuel avec ces héritiers, il les invite au besoin à exprimer leurs rites, cultes et rituels pendant des occasions spécifiques et en présence des autorités.

Par exemple, PROMETRA International, par le truchement de PROMETRA Bénin organise périodiquement les "Voies du Souvenir et de Connexion Spirituelle" . Voies du Souvenir pour panser les plaies liées à l'esclavage, Voies de Connexion Spirituelle pour ramener l'harmonie

¹ Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(ont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E.

entre les corps physiques et les corps subtils, seuls gages pour conduire les hommes à réhabiliter leur spiritualité intrinsèque, partie intégrante de la vie de chacun. C'est des occasions où le gouvernement, les institutions et organisations internationales sont conviées.

B.3. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation dans l'élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).*

Ne pas dépasser 250 mots

PROMETRA International a signé un Accord de Siège avec le gouvernement du Sénégal, accord qui lui confère un statut diplomatique. En tant que tel, il a le devoir d'accompagner les politiques de l'Etat dans tous les domaines. Nous sommes invités par les différents ministères spécifiques pour apporter notre contribution à leurs activités: Ministère de la Culture, de l'Education Nationale, de la Santé, de la Recherche... Par ailleurs, nous sommes sollicités par des Organisations Internationales pour des activités spécifiques.

Par exemple dans le cadre la Journée Africaine de la Médecine Traditionnelle au 31 Août de chaque année, toutes nos Représentations Nationales apportent une contribution incontournable aussi bien à l'OMS qu'au Ministère de la Santé. Chaque année, des rapports techniques de nos activités sont adressés aux plus hautes autorités de l'Etat: le Président de la République, le Premier Ministre, le Ministre des Affaires Etrangères, le Ministère de la Culutre etc.

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale, ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le recensement et la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente requiert une connaissance réelle du terrain et une collaboration active avec les acteurs basée sur la confiance et le respect réciproque.

Le rôle de notre Organisation est non seulement d'aider à recenser les P.C.I. locaux, mais d'aider les structures gouvernementales compétentes à comprendre les tenants et les aboutissants de ces pratiques. La préparation et la liste de sauvegarde urgente ou la liste représentative ressort de la compétence du Ministère de la Culture.

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à l'identification, la définition (Article 11.b) et l'inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

PROMETRA International est autant une structure de recherches culturelles qu'un instrument panafricain d'intégration et de relations internationales ,à travers la réhabilitation de nos valeurs de civilisation. Par conséquent, les leaders des communautés de base, les leaders culturels, cultuels, religieux et spirituels constituent nos partenaires privilégiés et notre raison d'être.

Nous sommes leurs voix, et depuis 4 décennies, nous avons des relations de partenariat étroites basées sur le respect mutuel et la confiance réciproques, dans tous les pays où nous avons une représentation nationale. Il paraît dès lors difficile qu'il y ait une manifestation relative aux P.C.I. sans que la représentation nationale ne soit impliquée. Au niveau du Sénégal, nous contribuons à l'inventaire des instruments rituels, culturels, cultuels de communion et de communication avec la transcendance utilisés par les Saltigui qui sont de grands Maîtres Voyants en pays Sereer.

Nous essayons partout de réhabiliter les masques comme le Kankourang au Sénégal, le Zangbéto, le Guéléde, le Kuvito etc. au Bénin. Partout où nous avons des représentations nationales, nous étudions avec les détenteurs du patrimoine immatériel les différents symboles vestimentaires, rituels et spirituels en apportant des explications spécifiques que nous mettons à la disposition des médias.

B.6. *Décrivez la participation de votre organisation à d'autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l'Article 13 et la DO 153 qui visent à :*

- a. *mettre en valeur la fonction du PCI ;*
- b. *encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;*
- c. *faciliter, dans la mesure du possible, l'accès aux informations relatives au PCI, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.*

Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

Il s'agit là d'une activité quotidienne de PROMETRA. Nous mettons en valeur la fonction du P.C.I. à travers des recherches, des manifestations que nous sponsorisons et leur médiatisation. PROMETRA International et ses Représentations disposent d'un outil commun de communication, le REJOMETRA (Réseau des Journalistes pour la Promotion des Médecines Traditionnelles) dans leur pays, ce réseau comprend des journalistes des radio, télévisions, journaux qui font échos de ces pratiques.

Des études scientifiques, épidémiologiques, sociologiques, socio-anthropologiques sont menées pour apprécier le P.C.I., son utilité. Certaines de ces pratiques qui ont des visées néfastes sont découragées ou supprimées. A travers son site web de haute qualité (www.prometra.org) et l'utilisation efficiente des nouvelles technologies (facebook, whatsapp, Zulip, Skype...) PROMETRA International a réorganisé sa stratégie de communication afin de mieux répondre aux attentes des acteurs culturels et culturels, mais aussi d'étendre la portée de ses messages.

Ces outils permettent une sensibilisation rapide et large sur la préservation et la valorisation des PCI et de quantifier l'ampleur des résultats obtenus à travers une analyse statistique des données recueillies. PROMETRA a publié un livre intitulé: Protection des Savoirs Traditionnels: Guide Pratique.

B.7. *Décrivez l'implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du PCI, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :*

- a. *des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d'informations à l'adresse du grand public, en particulier des jeunes ;*
- b. *des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;*
- c. *des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du PCI ;*
- d. *des moyens non formels de transmission des savoirs :*
- e. *une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l'existence est nécessaire à l'expression du PCI.*

Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

Nous l'avons déjà dit, PROMETRA est aussi une structure de recherche et de diffusion culturelle. Dans certaines structures spécifiques où se déroulent ces P.C.I., nous invitons aussi les jeunes élèves ou étudiants à participer à ces événements et être formés à la compréhension de ceux-ci. Par ailleurs, des étudiants en socio-anthropologie qui viennent de par le monde au Centre Expérimental des Médecines Traditionnelles de Fatick, au Sénégal sont encadrés pour leurs thèses et mémoires qui concernent parfois ces P.C.I. Quel que soit l'évènement, lors de nos manifestations culturelles telle la célébration de la Journée Nationale du Culte Vaudou du Bénin, nous accueillons des milliers de leaders spirituels du pays et de la sous-région, en même temps que des centaines de pèlerins venus de différents pays du monde.

C. Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale

Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l'Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :

- a. *le partage d'information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;*
- b. *la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 créés sous les auspices de l'UNESCO (DO 88) ;*
- c. *le développement de réseaux d'ONG, de communautés, d'experts, de centres d'expertise et d'instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).*

Ne pas dépasser 250 mots

PROMETRA International a réorganisé sa stratégie de communication en se mettant au diapason des nouvelles technologies de communication à travers un site web interactif, une page facebook, des groupes de discussions whatsapp, des outils de conférence virtuelles comme Zulip, Skype etc. Faut-il le rappeler, notre Organisation est présente dans 28 pays et dans 4 continents.

Le partage d'informations et de documentations de nos activités est quotidien et se fait par ces

moyens cités plus haut. Par ailleurs, nous avons un journal périodique, "Médecine Verte", qui permet ce partage d'informations entre nos réseaux, nos communautés, nos experts et nos partenaires.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 *Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l'Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre Organisation a participé en tant que ONG et Société Civile au travail du Comité Intergouvernemental pour la sauvegarde du P.C.I. à Nairobi, au Kenya, à Bali, Indonésie.

D.2 *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (DO 26 à 31), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*

Ne pas dépasser 100 mots

Non.

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Ne pas dépasser 500 mots

En tant qu'expert choisi par l'UNESCO dans le cadre de l'élaboration du document "Contribution des Experts de l'UNESCO au Code d'Ethique pour le Patrimoine Culturel Immatériel" le Dr Erick GBODOSSOU a apporté une contribution écrite pouvant servir de référence et de document de base sur la stratégie de sauvegarde du PCI.

Compte tenu des expériences que PROMETRA a acquises auprès des détenteurs de ces PCI depuis plus de 4 décennies, nous pensons pouvoir apporter notre contribution et offrir des services de consultance si nous sommes sollicités à cet effet.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :

- E.1.** *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre Organisation existe dans les pays francophones, anglophones et lusophones. Nous maîtrisons par conséquent aussi bien la langue française que celle anglaise.

- E.2.** *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

C'est notre raison d'être. Au niveau du Bénin par exemple, nous avons organisé tous les Vaudounon, les Bokonon, les Kponhinto en une forte association nationale appelée la Communauté Nationale du Culte Vaudou du Bénin. Nous avons contribué à ce que le gouvernement octroie la Journée du 10 Janvier de chaque année, journée fériée, payée pour célébrer les festivités nationales du Culte Vaudou du Bénin. Célébrations qui voient la participation de plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique et des Caraïbes.

Au niveau du Sénégal par exemple, nous avons organisé les pratiquants du XOY, du LUP, du Ndeup...et aujourd'hui, ces P.C.I. sont inscrits dans l'agenda culturel du Sénégal. Il en est de même de nos activités de réhabilitation des masques spécifiques à chacun des pays de nos Représentations Nationales.

- E.3.** *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

PROMETRA n'a jamais été sollicité.

- E.4.** *Votre organisation a-t-elle l'habitude d'élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre Organisation et ses 28 Représentations Nationales ont à leur tête des chercheurs, des scientifiques, qui sont pour la plupart détenteurs de doubles casquettes, qui sont médecins, guérisseurs, dentistes, ritualistes, anthropologues et héritiers du P.C.I. Oui, par conséquent, dans le cadre de leur travail, ils doivent non seulement élaborer des textes spécifiques, mais élaborer des rapports envoyés au siège de notre Organisation situé à Dakar.

E.5. *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

Oui. Nous sommes présents dans plusieurs Organisations Internationales comme experts, consultants, personnes ressources (OMPI, OAPI, ARIPO, OMS-AFRO, UNICEF, UNESCO, ISESCO etc.)

F. Coopération avec l'UNESCO

Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l'UNESCO (en coopération directe avec l'UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l'UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).

Ne pas dépasser 250 mots

PROMETRA International a bénéficié de l'appui de l'UNESCO pour participer au travail du Comité Intergouvernemental pour la sauvegarde du P.C.I. Nous avons travaillé avec l'UNESCO pour la détection, la réhabilitation et la promotion des sites historiques liés à l'esclavage.

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de l'organisation.

Nom : ERICK GBODOSSOU

Titre : PRESIDENT

Date : 13 FEVRIER 2019

Signature :

Dr Erick GBODOSSOU
Président
PROMETRA International

